

# RAM infos

Automne

N° 48 - septembre 2017

Bulletin d'information pour les assistantes maternelles  
et les parents du Clermontois



**02 / RAM Organisation** - RAM **Coordonnées** - RAM **Législation** - RAM **Formation**  
**03 / Agenda**  
**04 / RAM Dossier** - RAM **Projets** - **ça s'est passé au RAM**

**C'est la rentrée...**

Rejoignez-nous sur  
[www.pays-clermontois.fr](http://www.pays-clermontois.fr)



PAYS DU **CLERMONTOIS**

*C'est la fin de l'été,  
Du soleil nous avons bien profité  
Il est temps alors de se retrouver,  
Et de fêter la rentrée.  
Encore cette année,  
Nous allons nous amuser,  
Rêver, patouiller,  
Nous rencontrer,  
Et continuer de se former  
Place aux nouveaux projets  
L'équipe du relais  
Vous souhaite à tous une excellente rentrée.*

Les animatrices du RAM.

## vos infos

### RAM organisation



**Séverine  
PERNA**

**Elodie  
MIKOLAJCZK**

**Marion  
PARMENTIER**

N'hésitez pas à contacter les animatrices du RAM pour transmettre vos idées, réserver les réunions et les ateliers ou encore obtenir un rendez-vous.

### RAM cordonnées

#### Pour venir nous rencontrer (sur rendez-vous) :

- **Maison de la Petite Enfance - Clermont**  
57 rue Wenceslas Coutellier - 60600 Clermont  
**Horaires :**  
Lundi, mercredi et vendredi de 9h à 17h  
Mardi et jeudi de 13h30 à 16h  
Un vendredi par mois jusqu'à 20h
- **Maison de l'Enfance Française Dolto - Mouy**  
16 rue Cayeux - 60250 Mouy  
**Horaires :**  
Jeudi de 13h30 à 16h  
Vendredi de 13h30 à 17h Un vendredi par mois jusqu'à 20h

#### Pour nous téléphoner :

● 03 44 68 50 80

#### @ Pour nous envoyer un email :

● ram@pays-clermontois.fr

#### Pour nous écrire ou retourner des documents :

● **RAM du Clermontois**  
9 rue Henri Breuil - CS 90089 - 60607 Clermont Cedex

### RAM législation (source : Pajemploi)

#### Les minima légaux au 1er janvier 2017

##### Rémunération horaire brute minimale par enfant :

● 2,74 €

##### Indemnité d'entretien :

(pour les assistantes maternelles employées par des particuliers)

- jusqu'à 8 heures d'accueil par jour et par enfant = 2,65 €, (pas de prorata possible)
- pour 9 heures par jour et par enfant = 3,01 €
- au-delà de 9 heures par jour et par enfant = 3,01 € + 0,3344 € par heure en plus.

##### Indemnité de repas :

- A négocier avec l'employeur.

### RAM formation

#### Adapter sa communication avec l'enfant

Suite à la formation sur les premiers secours, certaines d'entre vous nous ont sollicitées pour l'organisation de nouvelles formations. Nous avons choisi d'organiser en lien avec IRFA évolution la formation la plus demandée par les assistantes maternelles intitulée « adapter sa communication avec l'enfant ». Elle sera organisée sur 3 jours en novembre et décembre (cf. calendrier) et fera l'objet de la formation continue (utilisation de compte personnel de formation).

Cette formation est plus communément appelée signe avec bébé. Elle permet aux plus jeunes de pouvoir exprimer des besoins qu'ils ne peuvent pas encore exprimer par le langage. Cela permet entre autres de réduire la frustration. Les signes permettent également aux professionnels de mieux communiquer avec l'enfant.

Inscriptions jusqu'au 30 septembre.

N'hésitez pas à contacter les animatrices pour avoir plus d'information.

## agenda

**Mardi 19 septembre** Sortie en forêt de la Neuville-en-Hez

Cette ballade s'organisera autour d'une petite histoire ou les plus grands pourront s'émerveiller et participer. Le lieu et l'horaire du rendez-vous seront communiqués aux personnes intéressées lors de l'inscription.

**Vendredi 22 septembre à 19h** 1<sup>ère</sup> réunion sur l'allaitement**Vendredi 6 octobre de 19h à 21h** Rencontre avec la psychologue

Venez partager vos expériences et questionnements, des pistes de réflexion pourront être apportées lors des échanges avec vos collègues et la psychologue. A la maison de la petite enfance de Clermont. Sur inscription.

**Mercredi 11 octobre** Mon premier cinéma au cinéma de Clermont**Vendredi 13 octobre à 19h** 2<sup>ème</sup> réunion sur l'allaitement**Jeu**di 9 novembre à 9h45 Spectacle «La maison de Nikki» à partir de 18 mois  
Maison de la Petite Enfance de Clermont

Grâce à un partenariat avec le CAL (Centre d'animations et de loisirs), le relais assistants maternels va pouvoir participer à un spectacle jeune public. Ce spectacle s'intitule « La maison de Nikki », il a été créé en résidence d'artistes suite à des ateliers et des observations menées auprès de jeunes enfants. Son contenu sera en quelques sortes une surprise, une chose est sûre c'est qu'il sera participatif. Le nombre de places est limité, sur inscription.

**Mardi 14 novembre à 10h** Atelier contes et comptines  
au centre socio-culturel de Clermont**Vendredi 17 novembre à 19h** Réunion d'installation de la 3<sup>ème</sup> JNAM**Samedi 18 novembre à 19h** 3<sup>ème</sup> Journée Nationale des Assistants Maternels

Cette demi-journée est ouverte aux assistants maternels, aux parents, aux enfants et candidates à l'agrément. L'objectif de cette manifestation est de valoriser votre profession en mettant en avant vos compétences et en illustrant votre quotidien. Cette journée a eu lieu l'année dernière, vous êtes quelques unes à vouloir l'organiser de nouveau cette année. Vous pouvez vous joindre à nous même si vous n'avez pas organisé cette journée auparavant. L'installation se fera le vendredi 17 novembre à 19h. Nous comptons sur votre présence, inscriptions auprès des animatrices du RAM.

**Samedis 25 novembre, 2 et 9 décembre** Formation autour des «bébés signes»**Jeu**di 14 décembre à 16h30 Fête de l'hiver  
salle des fêtes de Catenoy

Comme chaque année le RAM organise une fête de l'hiver. Ce temps permettra à parents, enfants, assistants maternels et animatrices de relais de se rencontrer et de partager un moment convivial. Des jeux seront proposés pour les enfants et nous retrouverons quelques petites douceurs confectionnées par les assistantes maternelles. Cette année, nous nous retrouverons autour d'un bal animé par la compagnie «dans les bacs à sables» aux alentours de 17h30. Les artistes nous proposeront un voyage musical pour danser sur les chants de Noël du monde entier...

Afin de mieux organiser cette fête, merci de vous inscrire et d'indiquer quelles douceurs vous apporterez. Le relais apportera les boissons. Venez nombreux et n'hésitez pas à convier les parents.



## RAM dossier

### Anticiper les situations d'urgence

#### • Les situations d'urgence de l'assistant maternel :

Vous avez pour obligation en tant qu'assistant maternel agréé, de vous assurer de l'existence de moyens de communication permettant d'alerter les secours, les services départementaux de protection maternelle et infantile (PMI) et les parents en cas de situations d'urgence (exemple malaise de l'assistant maternel). (Source : Décret, du 15 mars 2012 relatif au référentiel fixant les critères d'agrément des assistants maternel.) Vous devez pour cela créer un « affichage permanent, visible et facilement accessible des coordonnées des services de secours, des parents et de la PMI ».

Cet affichage peut être à l'entrée de votre domicile afin qu'il soit facilement visible. Cela permettra aux personnes vous portant secours de pouvoir gérer l'accueil des enfants pendant votre prise en charge.

#### • L'accident du travail

Lors d'un accident du travail, vous avez 24h pour effectuer la déclaration auprès de votre employeur. L'employeur, quant à lui, a 48h pour le déclarer à la CPAM.

Pour faciliter les démarches le moment venu, l'employeur peut anticiper et se munir dès à présent du formulaire de déclaration d'accident de travail ou de trajet (S6200).

Pour cela, il peut aller sur le site [www.améli.fr](http://www.améli.fr).

Etape 1 : aller sur l'onglet *employeur*

Etape 2 : cliquer sur *vos démarches*

Etape 3 : cliquer sur la rubrique *accidents du travail et de trajet* puis sur *principes*

Etape 4 : aller en bas du document et cliquer sur *documents utiles*. Le parent pourra alors trouver les documents appropriés à la situation. Imprimer au préalable le formulaire permettra au parent de gagner du temps lors d'une éventuelle situation compliquée où il y a tant à penser (organiser l'accueil de l'enfant en urgence, ...).

Ça c'est passé  
au RAM !

mon 1<sup>er</sup> ciné



Sortie à la ferme



La fête de l'été



[www.pays-clermontois.fr](http://www.pays-clermontois.fr)

## RAM projets

### Des ateliers à Nointel

A partir du mois de septembre, il n'y aura plus d'ateliers itinérants à Saint Aubin sous Erquery. En revanche, nous avons le plaisir de proposer des ateliers dans la commune de Nointel. Ces ateliers auront lieu un mardi sur cinq de 9h30 à 11h dans la salle multifonctions Henri Sénéchal, rue du bas parc.

### Le projet marionnettes

Suite à l'enthousiasme des assistantes maternelles lors des ateliers de fabrication de marionnettes début 2017, nous avons décidé de continuer sur cette lancée en créant un spectacle pour la fête de l'été 2018. Les premiers temps de travail auront lieu en janvier 2018. Les personnes n'ayant pas participé aux premières réunions sont également les bienvenues. N'hésitez pas à vous manifester auprès des animatrices du RAM.

### Projet autour de l'allaitement

Nous avons le projet de travailler avec le service de la PMI, autour de l'allaitement et de l'accompagnement du bébé allaité lors de l'accueil chez les assistantes maternelles. Nous vous proposons 3 rendez-vous au RAM dans les locaux de la maison de la petite enfance de Clermont :

- une réunion d'information le vendredi 22 Septembre avec Mme Aubry, infirmière-puéricultrice de PMI et consultante en lactation IBCLC. Mme Aubry pourra répondre à vos questions et à vos attentes envoyées par mail pour le 8 septembre au plus tard.

- une réunion de travail le vendredi 13 octobre avec l'élaboration de panneaux d'affichage sur l'allaitement pour la JNAM. Cela permettra d'enrichir vos connaissances, de valoriser votre professionnalisme dans le domaine de l'allaitement et de rassurer les familles ayant un projet d'allaitement.

- la mise en place d'un stand « allaitement » lors de la JNAM du RAM qui aura lieu le samedi 18 novembre à 10h.